

# Les vertus du recyclage

**MÉRIGNAC** Le Gihp étudie de faisabilité d'une plate-forme de collecte et de distribution d'aides techniques pour les handicapés



Le siège du Gihp Aquitaine, dirigé par Hubert George, est situé à Mérignac. PHOTO FABIEN COTTHEREAU

## OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.fr

Offrir une seconde vie aux aides techniques par le biais de l'économie circulaire. Tel est l'enjeu du projet que vient de lancer le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (Gihp) d'Aquitaine.

Le domaine des aides techniques recouvre d'une manière générale des produits hétérogènes qui facilitent le quotidien des personnes en situation de dépendance. Ces matériels permettent de prolonger le maintien à domicile et de soulager les aidants. Cela va du lit médicalisé aux logiciels spécialisés, en passant par les fauteuils roulants, les déambulateurs, les télé agrandisseurs, les plages braille, les prothèses auditives, etc.

« La plupart du temps, ces aides sont préconisées à des personnes en fin de vie. Prises en charge par la Sécurité sociale et les mutuelles, elles se caractérisent par une durée moyenne d'utilisation très courte : environ six mois. Jusqu'à ce que la personne décède ou que son handicap s'aggrave », explique Hubert George, directeur du Gihp Aquitaine, avant d'ajouter : « De

fait, nombre de ces objets finissent dans un placard, un grenier ou pire, en déchetterie. »

Face à ce constat de gâchis, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé, en 2015, un appel à projets visant à trouver des solutions d'usage plus pérennes. D'où la candidature de l'association reconnue d'utilité publique.

## Des tests en 2017

L'enjeu de l'étude du Gihp Aquitaine est de démontrer la faisabilité et la viabilité économique d'un dispositif innovant de plate-forme de collecte, de réparation et de réemploi de ces aides techniques. Que ce soit sous la forme de prêt, de location ou de revente. Il s'agit aussi de créer les conditions d'une filière de recyclage pour les matériels trop vétustes ou abîmés. Toutes ces dimensions répondent à une logique d'économie circulaire.

Concrètement, la phase de diagnostic territorial et de modélisation devrait s'étendre tout au long de l'année 2016. Des expérimentations seront menées début 2017, à l'échelle de zones ciblées du territoire aquitain. Deux sites essuie-

ront les plâtres : Mérignac et le Sud-Gironde, autour de Langon.

Pour que ce dispositif puisse voir le jour, le Gihp Aquitaine devra réunir autour de lui de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du monde médico-social. Mais aussi travailler en bonne intelligence avec les professionnels actuels de la vente d'aides techniques, sachant que les intérêts de ces derniers diffèrent du schéma d'économie circulaire.

Reconnu comme expert en matière d'aides techniques, le Gihp gère depuis cinq ans la plate-forme EPA Tech. Installée à Eysines, elle offre un système de prêt de produits de compensation, mais seulement en direction d'un public professionnel. En effet, les moyens sont destinés à des personnes handicapées suivant un parcours de formation, d'insertion professionnelle ou de maintien en emploi. Ces aides sont déployées en lien avec des ergonomes. Le site dispose d'un lieu d'exposition où les gens peuvent essayer les modèles sur place.

Le dispositif à l'étude a pour but d'étendre plus largement ce service.